

## DÉLIBÉRATION N°DL20210153 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 06 DÉCEMBRE 2021

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 26/11/2021 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 36 présents, 3 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Raphaël BACCAGLIONI (jusqu'à 21h12) ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT.

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD.

M. Raphaël BACCAGLIONI a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY (à partir de 21h12).

M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER.

#### SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Axel DUGUA.

**DYNAMISATION DU COMMERCE À SAINT-CHAMOND - OFFRE DE RACHAT DU DROIT AU BAIL ACQUIS PAR LA VILLE SIS 12 PLACE DE LA LIBERTÉ**

**Mme Stéphanie CALACIURA** expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa stratégie de redynamisation des commerces, la ville de Saint-Chamond a acquis des fonds de commerces et des droits au bail dont ceux du local commercial situé au N°12 Place de la Liberté (Ex-Comptoir de la Liberté).

Suite à l'appel à projet approuvé lors du conseil municipal du 28 Juin 2021, les porteurs de projet sélectionnés ont l'opportunité exclusive d'effectuer une offre de rachat du fonds de commerce et du droit au bail, à la ville. Elle devra être en phase avec plusieurs éléments tels que le prix initial d'achat du fonds et du droit au bail par la ville, les travaux de réhabilitation réalisés par la ville et par le porteur de projet/exploitant, le chiffre d'affaires des mois d'exploitation, le prix du marché.

Cette offre validée par le propriétaire des murs est ensuite présentée et votée par le conseil municipal afin d'acter la vente du fonds et/ou du droit au bail .

Dans le cadre de cette procédure, une offre de rachat du droit au bail est présentée pour le local sis N°12 place de la Liberté à Saint-Chamond, par les porteuses de projets sélectionnées : Mme INGARGIOLA et Mme MULER, société « Il VOLO » : épicerie fine de spécialités italiennes.

Le prix de ce rachat est fixé à 9000€.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions                    Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Romain PIPIER

**DÉCIDE :**

- **de valider** l'offre de rachat/rétrocession du droit au bail pour le local sis N°12 place de la Liberté à Saint-Chamond par les preneuses citées ci-dessus au prix de 9000€,
- **de donner** tout pouvoir à Monsieur le Maire, ou à son représentant, afin de signer les conventions et tout autre document nécessaire à la mise en application de cette cession,
- **d'imputer** la recette correspondante au budget général de la ville.

-----oooOooo-----

Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le



ID : 042-214202079-20211206-DL20210153-DE

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 07/12/2021

Le maire,

Hervé REYNAUD